

# FLASH INFOS



**SEPTEMBRE 2009**  
**Spécial rentrée**

## Forums des clubs omnisports et besoins de la population

Les vacances sont bel et bien terminées. Pour chacun des responsables de clubs et de sections, c'est déjà le retour aux affaires: Inscriptions, accueil des futurs adhérents, réinscriptions des anciens. Mais aussi retrouvailles avec le club, les autres responsables.

Entre le 5 et le 12 septembre, de nombreux forums de clubs omnisports vont s'organiser, à Ivry, à Arcueil, Gentilly, Villejuif, Champigny, Vitry, Orly, Fontenay...pour accueillir la population désireuse de pratiquer des APS, et parfois malheureusement, pour refuser de nouveaux adhérents faute de places....

Initiative commune de club qui rassemble l'ensemble des sections, les forums furent créés à la fin des années 70, forte période de développement des clubs omnisports. Lieux d'inscription, ils étaient organisés dans des villes du département qui se transformaient et se développaient, pour capter les nouveaux besoins d'une population qui évoluait. C'est ainsi que les clubs créaient de nouvelles sections en association avec les nouveaux adhérents intéressés.

Presque 30 ans après, la professionnalisation de l'encadrement sportif est passée par là. À une logique d'auto organisation des pratiques par les adhérents eux-mêmes s'est substituée une logique de prestation de services dans un souci de qualité. Depuis 15 ans maintenant, la très grande majorité des clubs omnisports n'a pas progressé en effectifs. Alors que dans le même temps de nombreuses petites associations sportives se sont créées.

Phénomène révélateur d'une double contradiction. Les clubs omnisports ne progres-

sent plus en effectifs alors que la population est plus sportive. Le bénévolat sportif est en crise dans les clubs omnisports alors que la population est prête à s'engager pour organiser sa propre pratique sportive en créant des petites associations en nombre.

Les forums connaissent aujourd'hui un succès populaire puisqu'ils concentrent des milliers de personnes en une journée. Mais, revers de la médaille, on y refuse - au grand regret des responsables - de nouveaux adhérents. Parfois par souci de garantir la qualité des activités. D'autres fois par manque de créneaux et d'animateurs.

Alors, le forum... lieu de rencontre entre une association et ses futurs adhérents ou supermarché des activités sportives comme peuvent le dire certains responsables de clubs désabusés? Probablement ni l'un ni l'autre de façon exclusive. Sans doute un peu des deux.

Le forum de reprise de saison mérite une analyse collective. En tant qu'initiative de club commune à toutes les sections, en tant que lieu fort de rencontre avec la population, il est le révélateur des évolutions des populations locales, de leurs besoins spécifiques en matière de pratiques sportives et associatives. Il met l'accent sur les décalages entre ce que propose le club et la population de la ville.

Ce thème fera l'objet d'une soirée d'analyses des forums locaux lors de la prochaine semaine de formation du comité qui se déroulera du 30 novembre au 4 décembre 2009.

En attendant, bon forum, bonne reprise et bonne lecture.



### Billet d'humeur !!!

**Durant le mois de juillet, Bernard Laporte a été remplacé par Rama Yade.**

**Imaginez un peu...sa nomination aurait pu être un symbole. L'ancienne secrétaire d'état aux droits de l'homme, nommée aux droits de la population à faire du sport...**

**Le changement n'engendrera rien de pire mais ce ne sera pas mieux. La nouvelle secrétaire d'état poursuivra ce qui a été commencé par son prédécesseur à savoir, la destruction du service public du sport de la population. Mais pas celui du sport de haut niveau médiatique et visible... dont les moyens alloués par l'état vont se renforcer.**

**On va verra présente sur les dossiers des grands stades pour l'Euro 2016, présente dans les grands événements sportifs où la France aura des chances de médailles. Présente dans les nominations des directions techniques nationales des fédérations olympiques afin d'orienter leurs politiques. En somme, la politique du sport vitrine pour redorer le blason de la France. Vieille rengaine que l'on ressort en temps de crise : du pain et des jeux !**

**Nous pouvons peut-être seulement espérer une meilleure concertation, un dialogue avec le monde sportif...**

**Restons attentifs mais ne soyons pas dupes. Continuons à défendre le sport pour tous !!!**

## Le coin des infos de rentrée

### La semaine de formation du comité Du 30 novembre au 4 décembre 2009

Après la première édition qui s'était déroulée en janvier 2009 et qui avait vu au total près d'une soixantaine de participants, la deuxième édition est lancée :

- Comment améliorer la vie associative dans les clubs, dans les équipes, dans les sections?
- Tout ce qu'il faut savoir sur la réglementation juridique, la sécurité dans les pratiques, l'animation bénévole et les diplômes etc...
- Le développement des pratiques et de la vie associative dans les grands clubs omnisports dans la continuité du cycle engagé en avril et juin 2009.
- Apports de connaissance sur l'entraînement moderne et le développement de la condition physique.

Des soirées animées par des personnes expérimentées et des experts. Prenez date !

### Foot à 11

C'est reparti pour 62 équipes (dont 9 nouvelles) inscrites dans les championnats interdépartementaux. Il y a donc une légère progression, avec seulement une équipe en moins et une autre qui s'est reconvertie dans le foot à 7. Deux réunions sont prévues : le 15 septembre pour tous les arbitres du Val de Marne, le 22 septembre pour toutes les équipes engagées. Ces deux réunions auront comme principal objectif de reconstruire la Commission Départementale de Foot.

Les collectifs litiges, gestion, arbitres, formation et sélection nécessitent un renouvellement. Toutes les candidatures sont les bienvenues.

L'assemblée générale de toutes les équipes d'Ile de France se réunira le 16 septembre à Nanterre. Le calendrier et la composition des poules seront prochainement en ligne sur le site [footfsgtidf.org](http://footfsgtidf.org).

Début des championnats: 25/28 septembre.

La FSGT sera présente à la  
Fête de l'humanité  
les 12-13 septembre



### Plongée: Commission environnement subaquatique

La commission environnement subaquatique propose chaque saison un cycle de formation comportant différents thèmes relatifs à l'environnement subaquatique. Ces formations ont lieu le mercredi soir, à raison d'environ 2X 3/4 heures par séances, dans les locaux du comité. Le planning 2009-2010 est prêt. La plongée étant une activité directement liée à l'environnement, ce type de formation permet, pour ceux qui la pratique, de comprendre ce vaste étonnant milieu dans lequel ils évoluent. La première session aura lieu le 21 Septembre à 20 H 30 avec comme thème: « généralités-végétaux ». Contact: [es@plongee.fsgt.org](mailto:es@plongee.fsgt.org)

### Foot à 7

Pour la saison 2009/2010, c'est 168 équipes qui évolueront dans les différents championnats. Nous comptons 8 équipes supplémentaires par rapport à la saison dernière. Cette année, 4 nouveaux terrains seront utilisés: 2 proposés par l'équipe FC Emerainville pour le lundi, et 2 le mardi au Grand Godet.

Les assemblées générales de début de saison se dérouleront les lundi 14 et mercredi 16 septembre à 19 h 00 au comité.

Le début du championnat aura lieu la semaine du 21 septembre

### Tennis



L'assemblée générale et la date limite d'inscription dans les coupes Delaune est fixée au 17 septembre.

Le tournoi d'ouverture de la saison « le Darriet » se déroulera le dimanche 27 septembre au gymnase Georges Gosnat, à Ivry.

Démarrage de championnats: week-end des 3 et 4 octobre

### Volley



La date de clôture des engagements est fixée au 17 septembre. Une assemblée générale de toutes les équipes engagées aura lieu le 24 septembre au comité. Pour

redémarrer l'activité, un tournoi d'ouverture de la saison est prévu le 27 septembre à Sucy.

Début des championnats: Du 12 au 16 octobre

## Les effectifs de la FSGT dans le département en très léger progrès

Au 31.08.2009 les effectifs du comité FSGT étaient en progrès avec + 96 adhérents par rapport à la saison précédente (17305).

En progrès les adhérents des petits clubs avec 14% de progression (+522).

Les adhérents des clubs d'entreprises sont moins nombreux avec une baisse de 14 (-153).

Quant aux grands clubs omnisports, ils voient leurs effectifs FSGT baisser de 3% (-319).

Sur les trois dernières saisons le comité

FSGT progresse en effectifs avec un peu plus de 2% d'adhérents supplémentaires.

Compte tenu des difficultés de certaines autres fédérations, il s'agit plutôt d'une bonne nouvelle. Mais nous pourrions faire mieux.

Cela passe par l'amélioration constante des formes d'organisation et des règles de nos activités; le soutien aux associations les petites comme les plus grandes; la création de nouvelles activités répondant aux besoins diversifiés de la population; l'accès aux gymnases et aux stades.

Joli programme de travail !

## Le certificat médical d'aptitude à la pratique sportive

**C'est la rentrée et donc la reprise des activités sportives. A cette occasion, la visite médicale d'aptitude sportive est un acte à ne pas prendre à la légère.**

Souvent le certificat médical est délivré par le médecin traitant, lors d'une simple consultation assez rapide. Or ceci ne peut être satisfaisant et suffisant. En effet, outre le but de déceler les contre-indications à la pratique d'un sport, cette consultation spécifique doit aussi être un moment de dialogue entre le médecin et son patient.

En médecine sportive, la visite médicale d'aptitude sportive doit être comprise comme une aide au sportif et doit tenir compte de l'âge, de l'intensité, du volume et du type de pratique. Les éléments tels que le passé sportif, les antécédents médicaux et familiaux, l'hygiène de vie (tabac, alcool, sommeil, activité professionnelle, alimentation etc...) sont tout aussi importants. Cette visite médicale permet de connaître son état de forme générale, d'avoir des conseils hygiéno-diététique afin d'améliorer ses performances et d'éviter les accidents. En cas de problème de santé, elle permet d'adapter le sport ou de conseiller un sport compatible avec le problème existant. La contre-indication absolue reste très exceptionnelle.

Une observation minutieuse et générale du corps doit être effectuée : indice de masse corporelle, posture statique et dynamique, souplesse, articulation. Pour les enfants et les adolescents, la surveillance de la courbe de croissance et de la puberté est nécessaire. Un examen cardiovasculaire est nécessaire pour repérer d'éventuels dysfonctionnements.

Le test de Ruffier (mesure de la fréquence cardiaque avant, pendant et après une série de flexions) peut suffire. Pour les sujets plus

âgés (au-delà de 45 ans), et pour les sportifs reprenant une activité interrompue assez longtemps, le test à l'effort, est indispensable ainsi que le suivi de la tension artérielle.

Des examens complémentaires peuvent être prescrits en cas de doutes et selon les cas particuliers. On examine ensuite le système pulmonaire avec une auscultation pour vérifier que tout va bien du côté respiratoire.

Puis on procède à un examen clinique général: un examen ORL (nez, oreille, gorge) afin de dépister des troubles auditif et vestibulaire et des affections inflammatoires, un examen dentaire, un dépistage des troubles visuel. Pour les femmes et les jeunes filles le médecin posera des questions d'ordre gynécologique.

Pour certaines activités à risques comme la plongée, les certificats médicaux sont valables s'ils sont rédigés par un médecin spécialiste du sport.

**L'examen d'aptitude à la pratique sportive représente bien plus que la délivrance d'un document.**

C'est un acte qui engage la responsabilité du médecin qui l'effectue. Il constitue un bilan précis de son état de santé et doit responsabiliser le sportif dans sa pratique.

En effet, le pratiquant, en étant informé sur son état de forme générale pourra en tenir compte dans son activité afin de ne pas nuire à sa santé.

**- Le certificat médical pour la pratique sportive est-il obligatoire et que dit la loi?**

La loi du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs rend obligatoire l'établissement d'un *certificat médical de non*

*- contre indication à la pratique sportive* dans les circonstances suivantes:

1. A la première délivrance d'une licence, valable pour toutes les disciplines à l'exception de celle mentionnée par le médecin et de celles pour lesquelles un examen plus approfondi est nécessaire et dont la liste est fixée par arrêté ministériel.

2. Pour la participation à des compétitions organisées ou agréées par les fédérations sportives, le certificat étant à produire chaque année au renouvellement de la licence. Les sportifs suivant certains traitements médicaux, doivent y joindre un certificat de justification thérapeutique pour ne pas être inquiété en cas de contrôle anti-dopage.

3. Si l'on est pas licencié, mais que l'on souhaite participer à une compétition sportive isolée, le certificat devra dater de moins d'un an.

**Le certificat médical n'est pas obligatoire dans le cas du renouvellement d'une licence si l'on ne fait pas de compétition.**

**Au-delà de la réglementation, le bon sens va de soi : il est vivement conseillé d'aller consulter son médecin si l'on envisage la reprise d'une activité physique après une période d'arrêt prolongée, ou après un problème de santé. Il en est de même lorsqu'on ne fait pas de compétition mais que l'on pratique à un rythme soutenu ou élevé, un contrôle régulier s'imposant.**

*Résumé d'une communication de la commission santé du CDOS 94.*

## Les Assises nationales et internationales du Sport avec la FSGT Du mercredi 11 au samedi 14 novembre 2009 à Saint Etienne

Le mot sport n'est-il pas devenu fourre tout? Peut-on continuer de penser qu'il existe une unité du sport, englobant le sport spectacle à côté du sport de haut niveau non médiatisé, du sport amateur de compétition, du sport santé, du sport scolaire, du sport loisir...?

L'arbre du modèle unitaire du sport masque la grande diversité des pratiques pour, au final, ne faire apparaître qu'une conception du sport. Celle basée sur la logique néolibérale. La course aux profits et aux médailles, la loi du plus fort et du plus dopé... Loin de s'en laisser compter, nombreux sont celles et ceux qui se battent tous les jours pour défendre et

animer des activités physiques centrées sur les besoins des différentes populations : l'éducation des enfants et des jeunes; la santé et l'autonomie physique des séniors; le progrès sportif dans une logique de performance; l'accès aux pratiques sportives de qualité dans les quartiers; l'échange et la rencontre dans l'entreprise; l'apprentissage à l'école.

L'abandon par l'Etat du sport pour tous, le resserrement sur le sport de haut niveau visible et « bankable » conjugué à la réforme des territoires, laissent peu de choix aux militants du sport réel qui s'adresse à la population. **Il faut se rassembler, pour discuter, échanger, imaginer et rendre**

**concrètes des formes de pratiques sportives, de résistances associatives, de coopérations...**

C'est ce que vous propose la FSGT. **Conférences** pour accéder aux connaissances essentielles avec des experts, **Ateliers** pour échanger avec d'autres sur des expériences réussies dans son activité, **Carrefours** pour intégrer les connaissances et l'expérience et débattre ensemble des solutions aux problèmes posés par le développement du sport pour tous.

Plus d'infos prochainement sur le site du comité [www.fsgt94.org](http://www.fsgt94.org) et dans vos boîtes aux lettres. Le comité FSGT compte vous solliciter...

## BULLETIN DU COMITE FSGT DU VAL DE MARNE

115 Avenue Maurice Thorez  
94200 Ivry sur seine

Téléphone : 01 49 87 08 50  
Télécopie : 01 49 87 08 51  
Messagerie : fsgt94@wanadoo.fr  
Site : www.fsgt94.org

### Horaires d'ouverture du comité à partir du 1er septembre

-Du lundi au jeudi : de 15 h à 19 h  
-Le vendredi : de 15 h à 18 h  
-Le samedi : de 9h à 12 h

**Merci de respecter ces horaires et l'organisation du travail du comité.**

### L'agenda des réunions

#### 7 et 11 sept.

Collectif d'Animation du Comité.

#### 11 sept.

Commission Pétanque.

#### 12 sept.

Forum de l'AS Orly et de l'ES Vitry.

#### 14 sept.

Commission Tennis de Table Locaux.  
AG des équipes de Foot à 7.

#### 15 sept.

AG des Arbitres de Foot à 11.

#### 16 sept.

Collectif Grands Clubs Omnisports.  
AG des clubs de Foot à 11 à Nanterre.  
AG des équipes de Foot à 7.  
Commission Ski.

#### 17 sept.

Commission Gymnastique.  
AG des clubs de Tennis.

#### 19 sept.

AG Natation.

#### 21 sept.

Début des championnats de Foot à 7.  
Collectif d'Animation du Comité.  
Commission Tennis de Table Entreprise.

#### 22 sept.

AG des équipes de Foot à 11.  
AG des équipes de Foot en Salle.  
Rencontre du comité FSGT avec l'élu à l'urbanisme de la ville d'Ivry sur seine.

#### 24 sept.

AG des clubs de Volley Ball.

#### 26 sept.

Début championnats de foot à 11.

#### 27 sept

Tournoi Darriet en Tennis.  
Tournoi de Sucy Volley Ball.

## Tarif des cotisations et affiliations Saison 2009-2010

### Adhésions omnisports annuelles

- Adultes (nés en 1990 et avant): 27.85 €
- Jeunes (nés entre 1991 et 1994) 22.60 €
- Enfant (nés en 1995 et après): 14.45 €

Ajoutez 2.80 € pour l'assurance individuelle. **Chaque adhérent doit être obligatoirement informé par le club des informations sur les assurances.**

### Carte accueil et découverte

- Carte 4 mois tous sports : 14.50 €
- Carte initiative populaire (valable 3 jours) : 2.25€
- Carte soutien FSGT (pour les adhérents ne pratiquant pas d'activité sportive) : 9,18 €

### Affiliations

- Catégorie 1 : (- 10 adhérents ou création) petite association de quartier , peu structurée) : 68,00 €
- Catégorie 2 (+ 10 adhérents) association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT) : 129,00€
- Catégorie 3 (grande association omnisports locale ou d'entreprise) : 393,00€
- Catégorie 4 saisonnière (association participant aux activités saisonnières de la FSGT (6 mois) : 43,00€

**Chaque club affilié bénéficie de l'assurance responsabilité civile + protection juridique et d'un abonnement à la revue fédérale « Sport et Plein Air »**

## Affiliation et licences informatisées www.fsgt.org Rentrée 2009-2010

### procédure d'affiliation:

Le document d'affiliation à la fédération est obligatoire et doit être rempli avec le plus grand soin. Il doit être transmis au comité avec le règlement correspondant. Votre demande d'affiliation sera traitée et validée par la fédération. Un courriel ou un courrier de confirmation vous sera expédié, avec votre login et votre mot de passe. Ces informations vous seront nécessaires pour créer vos licences.

### procédure de demande de licence:

Avec votre login et votre mot de passe vous pourrez vous identifier sur le site de comité [www.fsgt94.org](http://www.fsgt94.org) ou de la fédération: [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org) (accès club). Vous pourrez faire vos demandes de licences (nom du lot obligatoire). Pour chaque licence, les renseignements suivants sont obligatoires: **Nom, prénom, date de naissance, sexe, adresse, type de licence, assurance et activités).**

A réception de votre règlement financier correspondant, nous les validerons et vous les enverrons. Vous pouvez également venir les régler au Comité où elles vous seront remises sur place.

Le service Internet des licences informatisées vous permettra également de réaliser d'autres opérations:

- Mise à jour des informations sur votre association (correspondants, activités...)
- Mise à jour des coordonnées postales et téléphoniques de vos adhérents
- Edition de listing
- Edition d'étiquettes
- Envoi de courriers électroniques à vos adhérents

Nous vous conseillons de retourner au plus vite votre formulaire d'affiliation afin qu'elle puisse être traitée et validée dans les meilleurs délais.

L'équipe du comité du Val de Marne reste à votre disposition.